

Bulletin d'information municipale

Vos élus

Le Maire d'Arcisses

Stéphane COURPOTIN

1^{ère} adjointe : Valérie TRIVERIO 2^{ème} adjoint : William BOTINEAU 3^{ème} adjointe : Edwige VEDIE 4^{ème} adjoint : Hervé ENEAULT 5^{ème} adjointe : Nicole GAUTHIER 6^{ème} adjoint : Thierry CARLIER

Les Maires délégués

Maire délégué de Brunelles : Francis DE KONINCK Maire délégué de Coudreceau : Francis VAUDRON

Pour nous contacter

Mairie d'Arcisses

Tél: 02 37 52 02 70 Mail: mairie@arcisses.fr Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h30 / 12h30 - 14h / 17h30

Permanences des mairies annexes

Mairie annexe de Brunelles Tél: 02.37.52.01.04

Le jeudi après-midi de 14h à 17h

Mairie annexe de Coudreceau Tél: 02.37.29.29.52

Le vendredi après-midi de 14h à 17h

Bibliothèque

Horaires d'ouverture:

Mercredi de 16h à 18h Vendredi de 15h30 à 17h30

Don du sang

Prochaines collectes du don du sang à l'Espace socioculturel de Margon :

12 décembre 2023 16 janvier 2024 13 février 2024

Sur rendez-vous: https://dondesang.efs.sante.fr

Etat civil

Naissances - Arcisses

Brunelles

Savannah CLEMENT 28 juin Enzo BÉE 10 août

Coudreceau

Nolan HACAULT 20 juillet
Tino MILLET 25 juillet
Albertine STOCK BOYER 13 août

Margon

Eloi NOLIN 4 juillet
Eléonore SOLEYAN DORNINI 4 juillet
Eden LAROCHELLE 7 juillet
Whitney MERCIER 13 juillet
Saphira WINTERSTEN 10 août

Mariages - Arcisses

Brunelles

Agnès PAULIN et Jérôme BRINDELLE 17 juin

Margon

Catherine PÉNAUX et Patrick DAMIENS 17 juin
Audrey GODARD et Damiens ROUSTANT 15 juillet
Amélie HARDY et Jessy PITEL 15 juillet

Julie GUILLONNEAU

et Nicolas MARTINS GOMES
Marilyn AUBERTHIÉ et Joachim DENIS
Noémie FEUGEREUX et Nicolas LE QUÉRÉ
Isabelle BONNET et Marc LEBOSSÉ

Décès - Arcisses

Brunelles

René PROVOST 17 août

Coudreceau

Philippe MEKEDDEM-CHIBOUB 5 juillet



15 juillet

22 juillet

19 août

9 septembre

Calendrier des fêtes et manifestations

The Cars Bikers - Apéritif dinatoire rassemblement auto/moto - Margon

Fête du bocage - Les Croqueurs de Pommes - Saint Cyr La Rosière

Réunion publique SICTOM - Brunelles

Assemblée Générale - Cyclo Sport Margonnais - Margon

Soirée Fruits de mer - Comité des Fêtes - Brunelles

Conférence - ENDO France - Coudreceau

Soirée Choucroute - Comité des Fêtes - Margon

Réunion publique SICTOM - Margon

Marché de la Saint Nicolas - Festiv'Halle - Margon

Randonnée VTT pour le Téléthon - Cyclo Sport Margonnais - Margon

Loto - Comité des Fêtes - Brunelles

Assemblée Générale - Echo de l'Arcisse

Assemblée Générale - Sentiers du Perche - Margon

Assemblée Générale - Comité des Fêtes - Brunelles

Spectacle « Les bolchantant et l'enfant-lune » - Compagnie La Maladroite Margon

Mercredi 1er novembre 2023 Mardi 7 novembre 2023 à 18h Vendredi 17 novembre 2023 Samedi 18 novembre 2023 Samedi 25 novembre 2023 Samedi 25 novembre 2023 Jeudi 30 novembre 2023 à 18h Dimanche 3 décembre 2023 Dimanche 3 décembre 2023 Dimanche 17 décembre 2023 Jeudi 18 janvier 2024 à 14h Vendredi 16 février 2024

Samedi 17 février 2024

Samedi 28 octobre 2023 à 20h



Chères Arcissoises, chers Arcisssois,

Septembre a sonné la rentrée des classes pour les enfants, leurs parents et l'ensemble de la communauté éducative. L'épanouissement et la réussite des jeunes générations sont au cœur de notre action locale. Nous nous réjouissons d'ailleurs de la bonne santé de nos écoles qui maintiennent ou augmentent leurs effectifs alors que de nombreuses classes ou écoles ferment leur porte sur notre bassin de vie.

Nous essayons de répondre au mieux aux attentes des enseignants et des familles pour créer un environnement favorable aux apprentissages, pour que nos enfants soient accueillis dans les meilleures conditions sur les temps périscolaires. Nous continuons à porter une attention particulière à la qualité des repas qui intègrent toujours plus de produits bios et locaux.

Conscients qu'en cette période l'inflation est très forte et que cette rentrée peut générer des dépenses importantes, nous continuons à offrir les fournitures scolaires.

De nombreuses communes, face à la crise énergétique et l'inflation, ont massivement augmenté la taxe foncière pour parvenir à boucler le budget communal. Et ce, en plus de l'augmentation mécanique votée par le Parlement, à l'initiative du Gouvernement, avec une revalorisation des bases de la taxe foncière à hauteur de 7,1%. Les propriétaires d'Arcisses qui reçoivent leur taxe foncière remarqueront que nous n'avons pas augmenté le taux communal!

Il faut mesurer que notre commune a compensé les dépenses liées à la crise (énergies, inflation, revalorisations des indices des fonctionnaires) sans augmenter les impôts. Nous espérons pouvoir maintenir ce gel des impôts locaux aussi longtemps que possible en espérant que la crise reflue et redonne de l'oxygène aux budgets communaux.

En dépit de ces contraintes budgétaires, nous poursuivons les investissements qui structurent et rendent attractive notre commune.

Pour les plus jeunes d'abord, nous allons procéder à la création d'un Pumptrack sur l'aire de jeux de la Cloche derrière la mairie. Il s'agit d'une piste fermée composée de rouleaux, sorte de bosses arrondies, et de virages relevés qu'il est possible de franchir sans pédaler.

Notre territoire étant vaste, nous avons fort à faire pour l'entretien de nos voies communales ou de nos chemins ruraux qui permettent d'assurer les liaisons entre les différents lieux de notre commune. Ainsi, plusieurs kilomètres de chemins ont été balisés et ont bénéficié de travaux destinés à assurer ou à améliorer leur viabilité. Pour assurer la sécurité de nos voies de communication, nous réalisons également des aménagements de sécurité destinés le plus souvent à réduire la vitesse qui reste un vrai problème sur plusieurs secteurs de notre commune.

Le dynamisme de notre bassin de vie s'exprime aussi par l'installation de nouveaux commerces et il en est un qui n'est pas passé inaperçu, je veux parler de l'ouverture de la boulangerie traditionnelle « Maison Madeleine ». Nous sommes très heureux et fiers que Noémie et Valentin, deux jeunes du pays, portent un projet aussi qualitatif. Leur succès est tout à fait mérité et apporte sur la zone où ils sont implantés un nouveau souffle commercial qui pourrait faire des émules.

Enfin, l'offre de santé s'étoffe sur notre territoire. Notre commune a mis à disposition un local tout neuf pour deux jeunes infirmières percheronnes, Anaïs et Constance. Leur cabinet est ouvert depuis le début du mois de septembre et ces deux professionnelles de santé ont à cœur de bien vous accueillir.

Vous le constatez à travers ces différentes réalisations, la commune poursuit son développement en améliorant la cohésion sur son territoire et en proposant à chacun des services de proximité.

Le Maire : Stéphane Courpotin

VIE MUNICIPALE

Accueil des nouveaux habitants

C'est environ une quarantaine de nouveaux habitants qui ont été conviés ce vendredi 29 septembre par le maire et les élus de la commune. A cette occasion, le livret d'accueil d'Arcisses leur a été remis, un discours de bienvenue a été prononcé et un verre de l'amitié a cloturé cette petite cérémonie.

Bienvenue à tous ces nouveaux arcissois.



Convention participation citoyenne



La commune d'Arcisses signe un protocole de participation citoyenne pour prévenir la délinquance

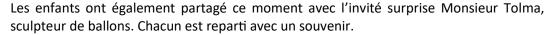
Le jeudi 6 juillet 2023, Claude Jeay, sous-préfet de l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou, Stéphane Courpotin, maire d'Arcisses, et le capitaine Frédéric Martin, commandant de la compagnie de gendarmerie de Nogent-le-Rotrou ont signé un protocole de participation citoyenne. Grâce à ce dispositif, des habitants volontaires deviennent des citoyens référents et jouent le rôle de sentinelles. Ils sont invités à prévenir les gendarmes s'ils

remarquent une voiture suspecte, un démarchage douteux, un dépôt d'ordures sauvages... En aucun cas ils ne peuvent intervenir directement, leur rôle est d'alerter la gendarmerie.

Anniversaire de la bibliothèque : 40 ans !

C'est dans une ambiance festive que s'est déroulé l'anniversaire de la bibliothèque de Coudreceau qui a fêté ses 40 ans !

Les 50 personnes présentes, élus, représentants de la Médiathèque d'Eure-et-Loir, lecteurs, ont découvert les nouveaux livres et jeux de société (une nouveauté pour la bibliothèque) achetés avec la subvention du Conseil Départemental.









Balisage des parcours de randonnée

En 2018, la commune historique de Brunelles avait balisé 5 parcours autour du village, aujourd'hui ces parcours ont été re-balisés en respectant la charte du Parc Naturel Régional du Perche.

Nous offrons maintenant un balisage visible et clair en partant du parking de la mairie de Brunelles où vous trouverez également une aire de pique-nique derrière la salle des fêtes.

Les parcours vont de 10 à 20 kilomètres et peuvent être sillonnés en VTT ou à pied.

Chaque parcours a un nom et un liseré de couleur pour permettre de vous orienter.

Un grand merci à nos Services Techniques pour l'installation de ces poteaux et balises.

- **Parcours JAUNE de 10 Kms** (Au fil de l'eau et des Moulins)
- **Parcours BLEU CLAIR de 15 Kms** (En passant par les bois de Perchet)
- **Parcours BLEU FONCE de 17 Kms** (Entre Brunelles et La Gaudaine)
- **Parcours VIOLET de 20 Kms** (En passant par Ozée)
- Parcours ORANGE de 20 Kms (Vers le Bout du Bois)

Bonne balade à toutes et à tous !!!



Cabinet infirmier



Mme Anaïs Bezault et Mme Constance Dauteuil ont ouvert depuis début septembre leur cabinet d'infirmières libérales « Cabinet Arcisses ». Le cabinet se situe au 9 Ter Avenue de l'Arcisse à Margon 28400 ARCISSES, juste à côté de la MAM.

Toutes deux natives de la région et après 2 ans de travail pour mener ce projet à bien, il était logique pour elles que ce cabinet voit le jour dans la région où elles ont grandi et vécu.

Elles ont à cœur de retrouver le sens du mot « prendre soin » à travers cette nouvelle aventure qui est le libéral. Le projet permet à la commune de proposer une offre de

soins qui continuera à se diversifier grâce à l'installation prochaine de kinésithérapeutes.

Constance et Anaïs se tiennent toutes deux à votre disposition pour tous renseignements.

Vous pouvez les joindre au **09.55.65.78.66** (numéro non surtaxé) pour tous vos **soins à domicile 7 jours sur 7** sur **Arcisses** et **ses alentours** ou au cabinet via les permanences qu'elles proposent du lundi au vendredi aux horaires suivants : 7h30-8h30 / 12h00-13h00 et 17h00-17h30.



12, rue Paul Eluard

MARGON

28400 ARCISSES

Tél: +33 (2) 37 54 5 4 54

@: reca.margon@reca.tm.fr

www.reca.tm.fr

SICTOM: changements 2024

	MARGON	MARGON		
SECTEURS ARCISSES	Agglomération	ECART	BRUNELLES	COUDRECEAU
Jusqu'au 31 décembre 2023				
RAMASSAGE DES ORDURES	Tous les mardis	Tous les mardis	Tous les jeudis	Tous les lundis
MENAGERES (Bac noir)	matin	matin	·	
TRI SELECTIF En porte à porte		Tous les Pas de collecte en porte à porte (bornes apport		bornes apport
(sacs /Bacs jaunes)	mercredis matin volontaire)			
A partir du 1 ^{er} janvier 2024				
RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES (Bac noir)	Tous les mardis matin	1 semaine sur 2	Le mercredi matin	
		Jour à	les semaines	les semaines
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		déterminer	impaires Le mercredi matin	impaires
TRI SELECTIF En porte à porte	Tous les mercredis	1 semaine sur 2	les semaines	les semaines
(Bacs jaunes)	matin	Jour à déterminer		
	Rue des Aubiers,		paires	paires
TRI SELECTIF : POINTS D'APPORT	(LIDL) et centre		Rue du Lavoir et	Rue des
VOLONTAIRE (Verres, Papier et	l'Espérance (E. Li		au Bois Jahan	Sources
emballage)	de la Flamandière		20.000	55 u. 555
	Collecte réservée aux personnes âgées de +70 ans, ou en état de			
DECHETS VERTS	handicap sans moyens de locomotion, sur justificatif après inscription,			
	auprès de PAPREC CRV 06.85.80.62.50. Collecte sur Rendez-vous, les sacs			
	sont fournis par PAPREC CRV aux usagers inscrits			
COMPOSTAGE	Acquisition d'un composteur : Rendez-vous les 1 ^{er} et 3 ^{ème} mercredi du			
COMI OSTAGE	mois au 30 rue Doullay à Nogent le Rotrou (9h-12h45, 14h-19h)			
	NOGENT LE ROTROU		THIRON GARDAIS	
DECHETTERIES	Les Barbaras		Rue des Tilleuls	
	Tel : 02 37 52 97 21		Tel : 02 37 49 50 79	
	Lundi à vendredi :		Lundi: 14h – 17h30	
HORAIRES D'ETE	8h-12h / 13h30-18h45		Mercredi, vendredi, samedi :	
(Du 1 ^{er} avril au 30 septembre)	Samedi : 8h-12h / 13h30-17h30		9h – 12h et 14h – 17h30	
	Lundi à samedi :		Lundi : 14h – 17h30	
HORAIRE D'HIVER	Lunui a sameui .		Mercredi et vendredi : 14h –	
(Du 1 ^{er} octobre au 31 mars)	8h-12h / 1	3h30-17h	17h30	
(Du 1 Octobre au 31 mars)			Samedi : 9h – 12h et 14h – 17h30	
ENCOMBRANTS	Le premier mercredi de chaque trimestre (Janvier, avril, juillet et octobre) sur inscription à la mairie d'Arcisses par téléphone au 02 37 52 02 70, ou			
Pour contactor la SICTOM de	·	•	•	
Pour contacter le SICTOM de Nogent le Rotrou : tel : 02 37 29 68 56 – ou par le site : www.sictom- nogentlerotrou.fr				

INFORMATIONS RÉUNIONS PUBLIQUES:

Si vous souhaitez avoir de plus amples informations au sujet des changements à venir, nous vous informons que 2 réunions publiques avec les agents du SICTOM sont planifiées le :

- Mardi 7 novembre 2023 à 18h salle des fêtes de Brunelles
- Jeudi 30 novembre 2023 à 18h Espace socioculturel de Margon



Un peu d'histoire

Canal d'Arcisses

L'histoire du canal d'Arcisses a alimenté **le registre des délibérations du Conseil Municipal de Margon** depuis plus de 60 ans. En effet on peut lire à différentes dates :



Le 15 février 1957 : « A la suite d'une nouvelle demande de Monsieur Simon, qui signale que l'Arcisses en crue se déverse dans le chemin des lignes, le Conseil Municipal décide de demander conseil à Monsieur Landier, ingénieur des Ponts et Chaussées, pour savoir si le rehaussement de la rive incombe à la commune ou aux utilisateurs de l'Arcisses situés en aval : Madame Pauvert, Monsieur Meunier, la Ville de Nogent-le Rotrou. »

Le 29 juillet 1958 : Une réunion en mairie de Nogent, le 11 juillet était consacrée à la remise en état du canal d'Arcisses. Deux thèses y sont évoquées : demander aux seuls propriétaires (M. Meunier et Mme Pauvert) la remise en état ou trouver une solution amiable qui consisterait à aider les propriétaires pour avoir une exécution rapide des travaux (avec l'aide financière de Nogent, de Margon et des riverains). Michel Hoguet, Maire de Nogent, plaide pour cette solution car le canal alimente les Viennes et « rend service à de nombreux nogentais ».

Le Conseil Municipal de Margon agrée également à cette deuxième solution « du fait de l'existence de lavoirs communaux » et « des avantages que certains habitants de la

commune, non riverains de la rivière, tirent de celle-ci » Le Conseil Municipal vote, en conséquence, 50 000 Francs comme participation communale tout en prédisant que l'entretien devra incomber aux propriétaires de la rivière, qui en n'ont jamais été déchargés.

- Le 19 novembre 1958 M. Chevereau, Maire de Margon, informe le Conseil que « le curage est en cours, Il sera demandé aux riverains d'élaguer en bordures des rives, afin de faciliter le travail. »
- Le 10 février 1959 : A la demande de Michel Hoguet, Maire de Nogent-le-Rotrou, il est noté : « il y a lieu de proposer quelques personnes de Margon pour faire partie d'un Syndicat ou Association libre des Riverains de l'Arcisses ; lequel serait habilité à recevoir les participations votées par les communes de Nogent et Margon pour participer ensuite au paiement des travaux. »
- Le 5 avril 1959, le Conseil Municipal vote au chapitre « participation à charges intercommunales » la reconduction de 50 000 francs pour 1959 pour l'Association Syndicale libre pour l'entretien de la rivière l'Arcisses ». Les 5 conseillers margonnais pressentis acceptent de remplir les fonctions de suivi et de paiements des travaux. Dans cette même séance, il est inscrit : « L'association a été déclarée le 13 mars 1959 (en Sous-Préfecture), elle est habilitée à recevoir et gérer les fonds des membres et les subventions des communes » ; à ce titre, la somme de 50 000 francs de participation aux « charges intercommunales sera reconduite lors du prochain Budget Supplémentaire. »
- Le 14 novembre 1960 « Les riverains du canal d'Arcisses sont convoqués en mairie de Nogent à la suite d'une rupture nouvelle d'un barrage entrainant la mise à sec de ce cours d'eau ». Aucune solution définitive n'est trouvée.

Le 26 Août 1963: Le Maire informe le Conseil que Maitre Boulay, avocat de Mme Pauvert et M. Meunier, est chargé de régler le contentieux avec les riverains. Au nom de ses clients, Maitre Boulay « envisage avec la municipalité de Nogent-le-Rotrou de céder tous les droits que ses clients peuvent posséder sur la rivière d'Arcisses, pour un prix infime, mais à la charge de l'acquéreur de faire son affaire personnelle des difficultés en cours. ». Michel Hoguet, maire de Nogent, envisage cette acquisition conjointement avec Margon, mais « le Conseil Municipal margonnais estime que la commune,

en l'absence de tout jugement, ne saurait se substituer aux défendeurs pour assumer leurs charges, sans aucune contrepartie valable (l'Arcisses ne présente plus aucun intérêt depuis l'extension de l'adduction d'eau à tout le territoire communal.) »

C'est donc en 1963-1964 que Nogent-le-Rotrou est devenu propriétaire du canal d'Arcisses, pour un franc symbolique, car ce canal alimentait « les Viennes » où existaient de nombreux lavoirs. Il jouait également le rôle de chasse



d'eau à une époque où des teintureries existaient rue Saint-Hilaire et où le tout-à-l'égout était loin d'être une généralité dans nos communes percheronnes!

- Mais cela ne règle pas tout puisque sur le compte-rendu du Conseil Municipal du 11 septembre 1967 on peut lire : « M. Garnier et Gaulard (Maulugère) se plaignent que l'Arcisses en débordant occasionne des dégradations à leurs jardins et au chemin. Une lettre sera adressée au Maire de la ville de Nogent, cette collectivité étant devenue propriétaire du cours d'eau. ».
- Une tentative de restauration du canal d'Arcisses de plus en plus fuyard (trous de rats entre autres) sera effectuée avec un chantier jeune entre 1977 et 1983 sous la direction de Maurice Tropinat, Maire-Adjoint nogentais ; il sera donc asséché pour le restaurer dans l'espoir qu'il redevienne étanche et soit remis en eau ! Hélas il n'en fut rien et les constructions margonnaises de la rue Robert Leborre nouvellement bâties imposaient sa parfaite étanchéité!
- De nouvelles tentatives de remises en eau furent encore risquées après bétonnage de portions de berges dans les années 90 (toujours visibles près de la Perrière), elles se sont encore soldées par des infiltrations et donc des sinistres dans quelques constructions margonnaises de la rue de la Perrière. C'est ainsi que sa fonction initiale fut abandonnée et qu'il est devenu exutoire d'orage pour les chemins de la Maupinerie et pour la voie nouvelle. Il fut (hors des périodes de pluies) progressivement transformé en chemin de randonnée pédestre par les employés communaux margonnais entre la rue des Ruisseaux et le chemin de la Maupinerie avec l'accord de François Huwart, pour le plus grand plaisir des marcheurs.
- En 2024, sous l'impulsion d'Harold Huwart, après des acquisitions de terrains (car il ne débouche pas sur la départementale qui relie Brunelles à Ozée) et des aménagements divers, il deviendra chemin de randonnées pédestres et permettra donc d'aller jusqu'au porche d'enceinte de l'abbaye d'Arcisses (seul vestige subsistant de cette dernière) sur un trajet sécurisé, sans dénivelé conséquent, pour le plus grand plaisir des marcheurs chevronnés comme des promeneurs du dimanche.
 - Le premier octobre dernier, il a été utilisé, exceptionnellement et à titre expérimental, pour la randonnée annuelle des Sentiers du Perche et sous la responsabilité de ces derniers, en attendant qu'il puisse être ouvert au public.

COMMERCES

Cutie Lady



Un magasin de vêtements et accessoires féminins a ouvert ses portes début septembre dans la galerie commerciale « LECLERC ». DEVRED, vêtements pour les hommes est remplacé par CUTIE LADY pour le bonheur des femmes de la région, une nouvelle enseigne qui privilégie la fabrication italienne ou française sur une sélection d'articles de prêt-à-porter.

Installée depuis **déjà** cinq ans dans la galerie GÉANT-CASINO de Lucé en tant que commerçante non-sédentaire, Edwige Copinet vient d'installer son deuxième magasin à Margon. N'hésitez pas à vous y arrêter pour jeter un coup d'œil.

Alphatechnics

"Fabrice Rousseau ingénieur systèmes, s'est installé au 10 rue Louis Le Gué à La Poterie à Coudreceau, Arcisses.

Il assure la maintenance de matériel électronique audiovisuel récent et ancien (hifi, sonorisation, matériel de musiciens, récepteurs de radio à tubes ...), ainsi que de matériel informatique (PC fixes, portables, imprimantes ...).

Son atelier vous est naturellement ouvert mais vous pouvez aussi le joindre au **07 49 70 08 16** ou au **06 63 88 54 09**, il se fera un plaisir d'établir un devis avant toute intervention sur votre matériel.



Maison Madeleine



C'est le 2 septembre que cette **boulangeriepâtisserie traditionnelle** a ouvert ses portes, 2 avenue de Paris.

Valentin Pesnaux et Noémie Meunier, ce couple de jeunes Arcissois entouré de leur équipe vous y accueille du mardi au dimanche midi pour vous présenter des produits exclusivement artisanaux de qualité. Il propose également des formules de restauration rapide (petit déjeuner dès 6h30 et déjeuner) en ce lieu proche du rond-point de Margon où un stationnement des véhicules a été prévu.



Lotissement de la Maçonnerie

Après l'aménagement du carrefour avec la rue de la Corniche et la mise en place de la signalisation, l'ouverture, très attendue, de la rue de la Maçonnerie sera effective dans quelques jours. Les habitants du quartier du Val Roquet pourront rejoindre le cœur de Margon, sans passer par le centre-ville de Nogent et inversement. Mais attention, il faudra rester vigilant en traversant la nouvelle voie bordée par plusieurs chantiers de construction de pavillons. La vitesse y sera d'ailleurs limitée à 30Km/h.



Rue de la Grande Cour à Brunelles : 3 chantiers en un



Après l'enfouissement des réseaux réalisés en 2019, la rue de la Grande Cour avait besoin d'un aménagement de surface avec la réfection de la chaussée, des trottoirs et des emplacements de stationnement.

Ces travaux ont été l'occasion de déconnecter les eaux de pluie du réseau d'eaux usées et de les acheminer vers deux bassins d'infiltration dans les zones d'espaces verts. Jusqu'à maintenant, les eaux de ruissellement se déversaient dans la

station d'épuration en la surchargeant et perturbant son fonctionnement.

Un bassin de récupération des eaux de 20m³ a également été installé près du terrain multisport. Les agents des services techniques pourront y puiser l'eau nécessaire à l'arrosage des fleurs et végétaux sur la commune, ou au nettoyage de la chaussée.



Extension de la « zone 30 »

Afin de réduire la vitesse dans nos rues et notamment sur le secteur de la Flamandière, le conseil municipal a décidé d'étendre la zone 30Km/h. Désormais, les voies concernées sont : la rue des Ruisseaux, rue du Belvédère, rue de la Corniche, rue Paul Eluard, rue Jean Moulin, rue de la Cloche, rue de la Halle, rue des Aubiers, rue de la Perrière, rue Robert Leborre, rue du Val Roquet, rue de la Meulière, rue de la Pierre Blanche, rue de la Maçonnerie, rue de la Flamandière, rue de la Cour Bissac, rue du Rocher, l'impasse de la Joletterie, le chemin de la Maupinerie, chemin des Lignes, chemin de l'Espérance, l'avenue de l'Arcisse, la Voie Nouvelle et la Cour Jouvet.





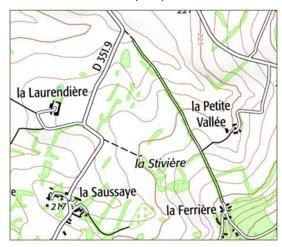
Pour rappeler la limitation aux automobilistes, les services techniques ont aménagé un radar pédagogique mobile, alimenté par un panneau solaire. Celui-ci sera installé sur différents lieux de la commune.

Les chemins de randonnée

Les chemins qui relient le lieu-dit du Bout du Bois (Margon) au Moulin d'Arcisses (Brunelles), en passant par le Bois de Perchet, ont été réaménagés pour le plus grand plaisir des randonneurs et vététistes.

Sur le secteur de Coudreceau, c'est le « chemin n°11 » entre « la Ferrière » et la route de Coudreceau à « La Saussaye » qui a été dégagé et nivelé avant d'être ouvert au public.

De belles balades en perspective...





Autres travaux

Avec la participation du syndicat Energie 28, les réseaux télécom, fibre, éclairage et électricité vont être enfouis dans la traversée du hameau de la Poterie à Coudreceau. La circulation va être déviée et perturbée pendant quelques semaines.

Nous demandons aux usagers la plus grande compréhension pour le désagrément engendré.

Bâtiments communaux



Après les « gros chantiers », (l'extension du restaurant scolaire, le cabinet d'infirmière), la municipalité a engagé des travaux d'entretien et de grosses réparations sur les bâtiments communaux :

- La réfection de la cheminée de l'école de Margon
- Le remplacement de la toiture des sanitaires publics de Coudreceau
- La mise aux normes électriques sur plusieurs bâtiments ouverts au public
 - Le remplacement d'une fenêtre sur un logement

communal à Margon

- La restauration des toilettes de la halle, qui ont fait l'objet de vandalisme à plusieurs reprises.
- La réfection du couronnement en enduit sur le mur de la Cour Jouvet

Plusieurs dossiers sont également à l'étude :

- Le remplacement des chaudières au fioul des bâtiments publics de Coudreceau (Ecole, salle polyvalente, bibliothèque, mairie), par une chaufferie Biomasse.
- La restauration d'un logement communal à l'ancien presbytère de Coudreceau
- La rénovation de l'école de Brunelles



NOTRE PATRIMOINE

Patrimoine indispensable



Le remplacement de certaines canalisations d'eau potable est une nécessité. Elles ont souvent plus de 70 ans et deviennent, avec le temps, fuyardes ; il n'y a pas d'autres solutions que de les changer et c'est ce que fait le **Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de la Berthe,** auquel nous adhérons, entre la rue de la Vallée et le Chemin du Côtier. Le changement de **650 mètres de tuyaux** qui alimentent Vanoise, et via le Côtier : la Cour aux Laquais, les Gaudinières, la Cour Jopha, l'Auberdière, La Cour aux Cormiers, la Gatine, la Haumardière, la Flônerie, va permettre d'augmenter le rendement de la distribution d'eau potable sur ce secteur. Le coût de ces travaux s'élève à **104 000 €**, vous comprenez mieux pourquoi le prix de l'eau, qui doit financer l'électricité nécessaire au fonctionnement des pompes et les travaux sur les kilomètres de réseau, est relativement élevé!

Patrimoine vernaculaire

Une proposition de Pierre Persia, entreprise « Pierre et Bois » à La Ferrière, menuisier de profession, résident à Brunelles, a retenu l'attention de la municipalité d'Arcisses, à savoir restaurer ou plutôt refaire quasiment à l'identique et pour un prix raisonnable, des croix situées sur nos chemins communaux. Les années passant et le temps agissant, ce petit patrimoine vernaculaire se détériorait lentement, mais si les communes ont la charge de l'entretien et la restauration des lieux de culte, elles ont aussi le devoir de neutralité face aux différentes religions de notre pays. La proposition de Monsieur Persia respecte nos devoirs républicains d'entretien de ce petit patrimoine qui agrémente nos chemins de randonnée : 4 nouvelles croix remplacent donc des croix vétustes sur Margon (Chemin du Cruchet), Brunelles (la Cerisière) et Coudreceau (10 rue des Sources et au Grand Bouchevereau).



Patrimoine récent



Notre manège écologique est à la disposition de tous et si la très grande majorité des utilisateurs en font un bon usage, il existe-hélas-quelques individus qui ne respectent pas les équipements mis à leur disposition! L'analyse des enregistrements des caméras de surveillance a néanmoins permis à la gendarmerie d'identifier les auteurs du méfait. Reste maintenant à Arcisses de remettre ce manège en parfait état. Pour cela, le mieux est d'utiliser les compétences locales. Cela va même au-delà de nos espérances puisque la restauration du cheval endommagé va être faite gracieusement par un nouveau margonnais, Philippe Michaudel, ébéniste récemment retraité, que nous remercions chaleureusement de cette action au bénéfice de la commune et dans l'intérêt financier des jeunes inconscients, auteurs de ces actes irréfléchis.





AGENCE DE NOGENT-LE-ROTROU

1 La Borde - MARGON – ARCISSES B.P. 80001

DE NOS PETITS A NOS ANCIENS

Rentrée scolaire 2023/2024

Ce sont 220 enfants qui ont retrouvé le chemin de l'école en cette rentrée 2023/2024 dans notre commune d'Arcisses. Cette rentrée s'est très bien déroulée et chacun a pu retrouver ses camarades et faire de nouvelles connaissances.

A Coudreceau, ce sont 37 enfants qui ont été accueillis dans les deux classes à multi-niveaux par Anne-Cécile Fortier, la directrice, accompagnée de ses nouvelles collègues Maeva Duché-Prévost et Anaïs Guillerault.

Pour le regroupement scolaire de Brunelles et Champrond-en-Perchet, 91 enfants ont fait leur rentrée. Laure Lacoste, la directrice et Fanny Sineau la nouvelle enseignante ont accueilli 49 enfants dans les 2 classes à Brunelles.

Pour la deuxième année, les élèves de Margon se sont réunis à la base de loisirs puis sont remontés accompagnés de leurs parents et enseignants jusque dans la cour de l'école.

Là aussi il y a eu un petit changement à Margon, puisque Vincent Bouchu est revenu au poste de directeur après l'avoir quitté l'an dernier. L'effectif de Margon est de 96 élèves répartis sur 4 classes.

Cette année encore, un travail entre tous les acteurs concernés par la vie de nos écoles sera mené avec pour seul objectif le maintien de nos écoles sur nos trois sites historiques.

Les effectifs en quelques chiffres :

BRUNELLES / CHAMPROND-EN-PERCHET

11 PS et 9 MS soit 20 élèves : Claire Dequero

12 GS et 11 CP soit 23 élèves : Laure Lacoste

12 CE1 et 14 CE2 soit 26 élèves : Fanny Sineau

10 CM1 et 12 CM2 soit 22 élèves : Thibaut Guillon

Total: 91 élèves

COUDRECEAU

7 PS / 2 MS / 8 GS soit 17 élèves : Anne-Cécile Fortier

6 CP / 6 CE1 / 5 CE2 / 3 CM1 soit 20 élèves : Maeva Duché-Prévost et

Anaïs Guillerault

Total: 37 élèves

MARGON

8 PS / 11 MS soit 19 élèves : Delphine Doyen

14 GS / 12 CP soit 26 élèves : Laure Ruyet

8 CE1 / 12 CE2 soit 20 élèves : Aurélie Tessier

12 CM1 / 19 CM2 soit 31 élèves : Vincent Bouchu

Total: 96 élèves









Atelier jardinage intergénérationnel à la MARPA



Les enfants de l'école de Margon sont venus 2 fois en juin à la MARPA :

Mardi 13 juin avec les élèves de la classe de Delphine (Petite et Moyenne Section) pour planter des fleurs

Lundi 19 juin avec les élèves de la classe de Laure (Grande Section/CP) pour le potager.



Exposition de bijoux à la MARPA

Le vendredi 8 septembre, l'entreprise HORN MILLE ET UN BIJOUX est venue exposer ses bijoux fantaisie.

Beaucoup de résidents sont venus pour le plaisir des yeux et ont apprécié cette animation.



Voyage des aînés



Un beau ciel bleu, un grand soleil, des amis... tout était réuni pour passer une superbe journée. Que ce soit le 28 juin pour nos ainés de Coudreceau et de Brunelles, ou le 6 juillet pour les Margonnais, la bonne humeur était au rendez-vous pour prendre le car en direction d'Amboise.

Le matin, nous avons visité le Château Royal d'Amboise, l'un des sites favoris des Rois de France. Anne de Bretagne, François 1^{er}, Louis-Philippe 1^{er} et Léonard de Vinci, des visages familiers que nous avons

découvert grâce au guide qui a captivé son auditoire avec ses anecdotes et curiosités. De sa position surélevée, le Château d'Amboise offre un magnifique panorama sur les jardins et la Loire.

Un petit apéritif nous attendait au restaurant troglodyte où nous fût servie une cuisine à l'ancienne au feu de bois.

L'après-midi, nous avons découvert la Verrerie d'Art d'Amboise, visite guidée, nous permettant de se familiariser avec cet art, notamment par les explications concernant les techniques, les couleurs, les outils utilisés, et bien sûr, par les démonstrations de verre soufflé. Ils ont assisté à la création d'une pièce entière avant de reprendre le chemin du retour.

En conclusion, une très belle journée, bien appréciée par tous, et qui se termina par un « Merci au CCAS pour l'organisation de ce voyage et à l'année prochaine ».

Récit d'Evelyne Faucher, membre du CCAS.



Repas des aînés

Dimanche 1er octobre, nos ainés des 3 communes historiques ont pu se rassembler dans l'Espace socioculturel de Margon afin de partager le traditionnel banquet offert pas le CCAS. 156 personnes ont répondu présent. M. le Maire était entouré du doyen M Playe et de la doyenne Mme Deshayes.

Au menu, il y avait : Kir pétillant et petits fours chauds, filet de limande sauce normande accompagné de julienne de légumes,

trou normand, joue de porc sauce cidre avec pommes de terre sarladaise et mousseline de carottes

Salade et trio de fromages, crumble aux pommes tiède avec glace vanille et café et chocolat pour terminer le repas.

PAROLE A NOS ASSOCIATIONS

Présentation association

GLLOQ

Coordonnées:

6 La Saussaye Brunelles 28400 ARCISSES glloq.asso@orange.fr Tel: 06 80 46 72 95

Présentez-vous en quelques mots :

Cyril Taranne, j'ai 46 ans.

Que faites-vous dans la vie?

Praticien en hypnose.

Quand a été créé cette association / Club?

C'est entre amis qu'en novembre 2021, nous avons eu l'idée de créer cette association.

Depuis combien de temps êtes-vous membre de cette association ?

Depuis novembre 2021, je suis l'un des 6 membres fondateurs.

En quoi consiste-t-elle?

Elle a pour objet de fédérer des pratiquants de la course à pied, de la marche et d'activités extérieures afin de partager leurs expériences et leurs compétences, de s'entraîner en groupe et de participer à des événements sportifs, dans la bonne humeur, la convivialité et l'humilité.

Combien d'adhérents compte-t-elle?

21 adhérents pour sa 2^{ème} année d'existence sur la saison 2022-2023.

Quelle fonction y occupez-vous?

Président.

Pourquoi avoir choisi ce domaine?

Pour la passion du sport et le plaisir de le partager en simples sorties d'entrainement ou en compétitions.

En 3 mots essentiels décrivez votre association?

Plaisir, humilité et partage.

Quel a été le moment le plus marquant ?

Le marathon de La Rochelle en novembre dernier où nous avons présenté 7 coureurs (sur 21 adhérents), dont 5 pour qui c'était leur baptême sur la distance (42,195 km) et cela 1 an après la création de l'association.

Que contient votre liste de vœux pour les prochaines années ?

Continuer à grandir, être présent sur encore plus de courses et organiser une manifestation ou prêter main forte a d'autres associations sportives sur la commune d'Arcisses.

Si vous aviez à changer quelque chose, que voudriez-vous changer au sein de cette association?

À ce jour, je ne vois pas.

Que diriez-vous à une personne pour l'inciter à venir ?

« Tu aimes marcher, faire du vélo ou courir en loisir ou en compétition, tu aimes rigoler et ne pas te prendre au sérieux, alors viens avec nous! »

Et enfin, pourquoi le nom?

- Parce qu'au sein de notre association, nous aimons pratiquer le sport sérieusement mais sans nous prendre au sérieux,
- Parce que nous avons un sens de l'humour très développé et que nous essayons de rire dès que nous en avons l'occasion,
- Avec évidence, on s'est dit que 2 ailes nous aideraient à aller un peu plus vite !!!



COURS PARTICULIERS

- Professeur certifié
- Aide ponctuelle ou régulière
- Aide aux devoirs, remise à niveau, révisions examens
- A partir de 16€ / h



MANIFESTATIONS

Randonnée Margonnaise

Le Cyclo Sport Margonnais organise depuis 38 ans sa traditionnelle randonnée début septembre. Le Dimanche 3 septembre, le C.S.M. a eu le plaisir d'inscrire 154 Vététistes sur les parcours de 20, 32 et 55 kms et 96 participants sur les 3 distances pédestres (12, 17 et 20 kms). Cette année l'essentiel des parcours empruntaient les chemins ruraux de nos voisins et amis ornais de la commune de Sablons-sur-Huisne, le « 55 kms » allait même jusqu'à Rémalard-en-Perche.

Tout y était parfaitement organisé : inscriptions dans la halle dès 7h30, ravitaillement sur tous les circuits qu'ils soient pédestres ou VTT, chemins ni boueux ni poussiéreux et réconfort à l'arrivée à la halle avec café, boissons gazeuses ou eau fraiche, casse-croûte. Les organisateurs avaient même prévu une température idéale en ce début septembre avec un soleil radieux pour profiter pleinement des sentiers bucoliques de la vallée de l'Huisne!



Félicitation à toute l'équipe de bénévoles qui, autour de Michel Paysan, Président du CSM, permet de pérenniser cette sympathique et dynamique manifestation.

Marche solidaire

Le dimanche 10 septembre, a eu lieu la deuxième édition de la randonnée solidaire au profit de la recherche contre l'endométriose, à Coudreceau, organisée par l'AFLAC (Association Fêtes et Loisirs à Coudreceau).



Malgré les températures caniculaires, 210 marcheurs ont découvert nos jolis chemins du Perche.

Après avoir affronté les kilomètres, les randonneurs ont pu se restaurer avec les galettes salées et les crêpes sucrées des Galettes d'Adèle et la bière de la Micro Brasserie La Baz.

Grâce à la participation de tous les randonneurs et de la municipalité de notre commune d'Arcisses, la somme de 1.540 euros a été reversée à l'association ENDOFRANCE.

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires : la municipalité d'Arcisses, Le Conseil Départemental, Le Crédit Agricole, La Micro Brasserie La Baz, Sno&zen et Céline Courpotin, magnétiseuse, Cyril Taranne hypnothérapeute, le

cabinet CERFRANCE et Les Galettes d'Adèle.

Un grand MERCI à l'équipe des bénévoles sans qui cette randonnée ne pourrait pas avoir lieu.

Nous vous donnons rendez-vous le 8 septembre 2024 pour la troisième édition....

Randonnée VTT et pédestre de Brunelles

C'est certainement l'orage qui s'est abattu sur Brunelles le 17 septembre au matin qui a refreiné les amateurs de VTT et de marche.

Environ 50 Vététistes ont pris le départ sur les 3 parcours qui leur étaient proposés (20/35/55 Kms) et 30 marcheurs ont arpenté les 14 kms autour de Brunelles.

Des ravitaillements étaient installés sur les parcours et le petit casse-croute à l'arrivée a été très apprécié de tous.

Un grand merci aux participants et aux bénévoles sans qui cette manifestation n'aurait pas lieu.





Et à l'année prochaine!

Omelette géante







C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée la traditionnelle omelette géante de Margon le 23 juin dernier. 400 personnes avaient répondu présents à l'invitation et à cette occasion 2100 œufs ont été cassés. Comme d'habitude, la bonne humeur a accompagné cette fête de début d'été, avec un orchestre qui a animé la soirée.

Merci à tous les bénévoles pour l'organisation et rendez-vous l'année prochaine !!!

Bourbonnaise



De l'avis des habitants de la région et du Comité des fêtes de Margon, le cru 2023 de la Bourbonnaise est une réussite. Le beau temps, l'affluence à la restauration qui a refusé des commandes, le nombre d'inscrits ayant été dépassé de 30% pour atteindre 280 repas jusqu'à épuisement des victuailles, les animations musicales et dansantes ont ravi les visiteurs. Perche Stallion nous a enchanté avec ses danses Country et le groupe Ricasalsa invité pour l'occasion mélangeant prestations et transmission des pas de salsa auprès du public a charmé le plus grand nombre.

Cette fête a été clôturée par un magnifique feu d'artifice. Une plaquette explicative sur l'origine de la Bourbonnaise a été donnée à un nouvel habitant de la région de retour de 19 ans passés en Polynésie Française, celui-ci ayant été intrigué par le nom de la fête qui est très proche de son nom de famille, les Bourbonnais.

Exposition à Brunelles

Une exposition de deux artistes, Monsieur et Madame LE GUEVEL a eu lieu dans la salle des fêtes de Brunelles du 11 au 19 aout.

Le vernissage a réuni des élus, des amis, des visiteurs intéressés et chacun a pu admirer 2 styles différents sur le thème « Entre Perche et Bretagne ».

Exposition à renouveler l'été prochain avec d'autres artistes ravis de cette première à Brunelles.





27 Rue Abbé Beulé 28400 Nogent le Rotrou

Tél. 02 37 52 16 68



Journées du Patrimoine : Manoir du Bois Joly

Dans le cadre des journées du patrimoine du 16 et 17 septembre, le manoir du Bois Joly a ouvert ses portes.

Une centaine de personnes ont pu visiter cette ferme manoir du 16^{ème} siècle. Ce lieu chargé d'histoire a été commenté par Messieurs Bélivier, propriétaires des lieux, devant un public très attentionné.

Ce fut une visite très agréable.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter le site : www.manoir-bois-joly.fr

Festival Fanfares

Malgré une météo capricieuse ce samedi 26 août 2023, les quatre bandas qui ont animé la quinzième

édition des Fanfar'folizzz, au plan d'eau de la Borde, ont réchauffé l'atmosphère!

Les amateurs de musique en ont pris plein les oreilles et les yeux au son des saxophones, des trompettes, des trombones, ou des soubassophones des différentes formations. La Peña Kali, qui a animé plusieurs matchs de rugby au Stade de France, les Gratte-Loups, les Texas-Couscous, ou la Tchitchaaa ont fait danser jusqu'au bout de la nuit!











Soirée Guinguette

Emmanuel Trapenat et son équipe ont encore une fois proposé une belle animation sur la commune d'ARCISSES.





Le Samedi 1^{er} juillet 2023 après 3 jours d'installation et de préparation, une guinguette éphémère s'est installée au bord de la Cloche à Margon.

Un très beau moment de partage, de convivialité, de rencontre, de détente...

Une organisation digne d'une vraie guinguette, très bien menée par des bénévoles en cuisine, au bar, en service, et...en « tenue guinguette »! tous souriants et attentifs aux souhaits des clients.

Sans oublier l'orchestre qui a su faire danser toutes les générations jusque tard dans la nuit.

Une belle réussite, Merci à toi Manu et à ton équipe, nous attendons avec impatience ta prochaine idée!!

Cochon grillé

Samedi 1^{er} Juillet à Coudreceau, le traditionnel cochon grillé a connu encore cette année un grand succès. Après un apéritif convivial, les invités ont partagé les fameux cochons, grillés par Joel et Bernard.

Après un feu de saint Jean, impressionnant, nous avons eu notre feu d'artifice à nouveau qualifié de magnifique. Cette soirée s'est terminée au rythme de la danse et le tout dans la joie et la bonne humeur.

Nous remercions la municipalité d'Arcisses pour l'apéritif et le feu d'artifice, et également l'ensemble des bénévoles qui ont permis la bonne organisation de cette manifestation.

Nous vous disons au 22 juin 2024.



Randonnée des Sentiers du Perche



La 22^e randonnée annuelle des Sentiers du Perche s'est déroulée à Margon le 1er octobre dernier.

Une bonne quarantaine de bénévoles devant baliser les circuits, ravitailler les marcheurs et assurer leur sécurité, étaient mobilisés depuis plusieurs jours pour que cette manifestation soit une réussite.

Grâce également à la météo, qui dans l'après-midi avoisina les 30 degrés, cette manifestation connut une participation proche de son record.

Pour la première fois, tous les circuits ont emprunté le tracé de l'ancien canal d'Arcisse reliant la rue des Ruisseaux à Ozée.

350 randonneurs se sont lancés sur les 4 circuits : 163 marcheurs avaient choisi de faire 12 km, pendant que 116 parcouraient 22 km, alors que 33 personnes plus affûtées cheminaient sur 30 km et 38 autres s'attaquaient à la boucle de 43 km.

Notre Maire Stéphane Courpotin figurait parmi ces randonneurs.

Les Sentiers du Perche vous donnent rendez-vous l'année prochaine pour la 23^e édition.

Rassemblement auto/moto



Dimanche 24 septembre dernier, l'association The Cars Bikers, présidé par David BINET, a organisé un rassemblement auto-motos sur le parvis de la Mairie, rue de la Halle ainsi que sur le parking face à la Halle, mis généreusement à disposition par le Centre Leclerc.

Tout au long de la journée, ce sont plus de 200 voitures et une centaine de motos qui ont répondu présent à l'appel lancé par Monsieur BINET, qui a créé son association il y a tout juste 4 mois!

C'est sous un magnifique soleil que les nombreux visiteurs ont pu découvrir toutes ces belles mécaniques... Mustang, Porsche, Harley Davidson, Lotus, Corvette, 2 CV, Ferrari, Triumph, Nissan GTR, Subaru,

Alpine, Chevrolet, Dodge RAM, R8 Gordini, Peugeot 404, Coccinelle, véhicules militaires et de pompiers mais aussi la Ford Sierra Cosworth RS de Christian MÉNIER, ancien pilote de rallycross Il y en avait pour tous les goûts :

modèles ancien, récents, de prestige !!! A noter la présence de 2 limousines dont une blanche qui proposait un baptême de 30 minutes avec boisson offerte.

Parmi les stands présents, vous trouviez l'Arsenal des pompiers euréliens, le club des Anciens de l'UIISC1, le stand de sensibilisation à la sécurité routière de la Préfecture avec son simulateur 2 roues, un stand de maquillage pour enfants animé par LC Style de Margon, une structure gonflable, des stands professionnels mais aussi 2 foodtrucks (pizza et tartines) ainsi que des glaces, granités, churros et enfin une buvette avec notamment la vente de la bière du V&B ainsi que celle de la brasserie La Baz.

Face au succès de cette journée, l'association The Cars Bikers vous donne rendez-vous l'année prochaine!



Mais le Président travaille déjà sur d'autres manifestations à organiser sur la Commune, notamment un apéritif dinatoire entièrement composé de produits locaux, le 28 octobre prochain sous la halle de Margon, entouré de véhicules évidemment!







CHEZ E.Leclerc, VOUS SAVEZ QUE VOUS ACHETEZ MOINS CHER.

Centre Commercial de l'Espérance www.e-leclerc.com/nogent Tél 02 37 53 49 00